

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article1130>



Saisine d'une professeur ressource TND ou TSA

- Difficulté scolaire - TSA / TSL -



Date de mise en ligne : lundi 13 novembre 2023

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

Vous scolarisez un ou plusieurs élèves diagnostiqués avec Troubles du Neurodéveloppement (TND). Un TND se caractérise par une perturbation du développement cognitif et/ou affectif de l'enfant qui entraîne un retentissement important sur le fonctionnement adaptatif scolaire, social et familial. Ces TND regroupent les troubles suivants :

- les handicaps intellectuels (trouble du développement intellectuel) ;
- les troubles de la communication ;
- les troubles du spectre de l'autisme (TSA) ;
- le trouble spécifique des apprentissages (lecture, expression écrite et déficit du calcul) ;
- les troubles moteurs (trouble développemental de la coordination, mouvements stéréotypés, tics) ;
- le déficit de l'attention/hyperactivité ;
- les autres TND, spécifiés (par exemple TND associé à une exposition prénatale à l'alcool), ou non.

Vous avez déjà contacté votre pôle ressource de circonscription (IEN, CPC, RASED). Malgré son intervention, vous ressentez le besoin d'être accompagné pour répondre au mieux aux besoins du ou des élèves de votre classe.

Vous pouvez donc contacter une Professeure Ressource TND en remplissant la demande d'aide ci-jointe.